

Avis public



AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont :

- 1° que l'arrondissement a reçu une demande de dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise qui porte sur l'immeuble situé aux **914-916, avenue Antonine-Maillet** (2 logements);
- 2° que le conseil statuera sur cette demande au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à **19 h le lundi, 20 novembre 2017**, à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar, à Outremont;
- 3° que si le conseil ne statue pas sur cette demande le 20 novembre 2017, il sera appelé à le faire au cours de la séance ordinaire devant se tenir à **19 h le lundi 11 décembre 2017**, à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar, à Outremont;
- 4° qu'à cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande.

Montréal, ce 19 octobre 2017

Julie Desjardins, avocate

Secrétaire substitut de l'arrondissement

